



Commune de Prez
Conseil communal

Message du Conseil communal à l'intention du Conseil général

Planification financière 2024- 2028

Ce message a été validé par voie circulaire par le Conseil communal



Commune de Prez
Conseil communal

Hypothèses de départ

- Stabilisation des dépenses de l'administration, effectif stable
- Effectifs scolaires stables, la petite étude démographique commandée récemment par la commune (dans le cadre du projet de complexe scolaire) permettra d'affiner les prévisions à moyen terme
- Maintien des clés de répartition actuelles (Cycle d'orientation, SLPPI, ARCOS, etc.)
- Inflation +1.5% en moyenne sur 5 ans.
- Pas de hausse des impôts incluse dans le plan financier.
- Croissance de la population de 2% (légère baisse de la croissance selon les derniers chiffres), ce paramètre a été revu à la baisse par rapport à l'année passée.
- Les coefficients de progression sont différenciés selon les charges et les revenus, ils sont comparables à ceux choisis par d'autres communes de la Sarine. Ils ont été calculés en tenant comptes des 3 dernières années comptables ainsi qu'aux prévisions à disposition de la commune (par exemple certains plans financiers).
- Les taux d'amortissement utilisés sont les taux légaux minimums MCH2.
- Le taux d'intérêt bancaire théorique a été fixé à 2.5% par hypothèse. C'est le taux actuellement pratiqué par la BCF pour les communes.



Commentaires des éléments les plus importants

- Par souci de réalisme, plusieurs investissements déjà votés ont été répartis sur 2 ou 3 ans.
- Le changement de l'éclairage public de PvN a été mis au budget 2024.
- Un complexe école / sport / culture a été mis au budget 2024-2025-2026. Le montant de 20 millions est une estimation du montant net de l'investissement (la commune devrait toucher des subventions).
- La réalisation du Valtraloc PvN est prévue pour 2024.
- L'étude pour le Valtraloc Corserey est prévue pour 2027. le projet « Centre du village Corserey » pourrait être étudié en lien avec les résultats de l'étude.
- Les travaux pour le ruisseau des Combes sont prévus en 2024 (nous toucherons des subventions). Cet investissement sera prochainement présenté au Conseil général.
- Le remplacement de la conduite des Riaux est prévu pour 2028.
- L'investissement concernant la réfection de la route de la Scie-au-Crot a été suspendu en attente des directives du canton.

Enseignements

- Si nous voulons réaliser de grands projets (en empruntant), notre taux d'autofinancement sera trop faible à moyen terme (cf. indicateurs), trois pistes :
 - ➔ Vente de bâtiments, terrains ? ➔ pourraient constituer des « fonds propres »
 - ➔ Compression de certaines charges ? ➔ le delta dès 2015 sera cependant trop grand
 - ➔ Hausse des impôts ? ➔ le Conseil communal attend encore les résultats de l'étude de BDO, cette étude pourra mieux quantifier les besoins financiers supplémentaires nécessaires pour notre commune afin de pouvoir supporter nos investissements à venir